

LE GONNERIEN



Michel ANGER
Adjoint



Carole
SCHNAIDERMAN
Adjointe



Claude VIET, MAIRE

Le mot du Maire

En mars dernier, vous avez élu un nouveau Conseil Municipal. Au nom du Conseil, je tiens à vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée. Un grand merci aux conseillères et conseillers sortants, non candidats, pour l'implication et le travail accompli. La nouvelle équipe est aujourd'hui en place et au travail pour relever les défis de demain et répondre au mieux à vos attentes

Le conseil municipal après discussion a voté les commissions communales suivantes

COMMISSIONS MUNICIPALES	Vice-Président	Membres
PERSONNEL	Rachelle Renouard	Carole Schnaiderman, Michel Anger, Denis Bidan
FINANCES - BUDGET	Antoine Caillère	Michel Anger, Monique Calmé, Pamela Guihard, Carole Schnaiderman
AFFAIRES GENERALES - IMMOBILIER - TRAVAUX - MOBILIER - GESTION DES SALLES - CIMETIERE	Michel Anger	Cédric Collet, Denis Bidan, Ludovic Le Bihan,
DOMAINE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE	Carole Schnaiderman	Nathalie Le Roux, Nicolas Chevalier, Pamela Guihard, Aimy Ménéec, Ludovic Le Bihan
ESPACES RURAUX et URBAIN - CADRE DE VIE - URBANISME - LOTISSEMENT	Denis Bidan	Nicolas Chevalier, Monique Calmé, Cédric Collet, Antoine Caillère, Ludovic Le Bihan, Michel Anger
INFORMATION - COMMUNICATION - CULTURE - BIBLIOTHEQUE	Rachelle Renouard	Régine Etienne, Cédric Collet, Carole Schnaiderman
ANIMATIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES - SPORTS ET LOISIRS	Carole Schnaiderman	Pierre Huet, Nathalie le Roux, Aimy Ménéec, Ludovic Le Bihan
LISTE ELECTORALE COMMISSION DE CONTROLE	Rachelle Renouard	Extérieurs au CM 1 délégué TGI, 1 délégué Administration

Désignation des délégués et correspondants

Pontivy Communauté Claude Viet, délégué élu titulaire - Carole Schnaiderman, déléguée élue titulaire
Michel Anger, délégué élu suppléant

Commission Locale d'Evaluation des charges transférées : Antoine Caillère

MORBIHAN Energies : Michel Anger, délégué titulaire et Nicolas Chevalier, suppléant

Le Grand Bassin de l'Oust Deux délégués communaux : Denis Bidan, Nicolas Chevalier

Comité de pilotage Animations Gueltas/St Gérard-Croixanvec / Saint Gonnery :
Carole Schnaiderman et Nicolas Chevalier.

Commission de suivi Centre d'Enfouissement du site SITA Ouest Gueltas : Denis Bidan, délégué titulaire,
Monique Calmé, suppléante.

CNAS Comité national des Œuvres Sociales : Rachelle Renouard, déléguée élue, Valérie Corrigan,
agent.



Pamela GUIHARD



Denis BIDAN
Adjoint



Rachelle RENOUARD
Adjointe



Nathalie LE ROUX



Nicolas CHEVALIER



Monique CALME



Ludovic LE BIHAN



Régine ETIENNE



Pierre HUET



Cédric COLLET



Aymy MENECE



Antoine CAILLERE
Conseiller Délégué

Nous sommes à votre écoute
et vous remercions
sincèrement pour votre
confiance, votre soutien .

Calendrier des fêtes

- Les 01 et 02/08 : concours de boules à Hilvern par les Amis de la Base d'Hilvern
- Le 14/08 : animation environnement par Pontivy Communauté (sur inscription – limité à 25 personnes)
- Le 12/09 : repas à emporter par Loisirs et Amitié
- Le 20/09 : vide-greniers par St Go Animations
- Le 04/10 : pardon de la Paroisse
- Le 10/10 : repas à emporter du Stade Gonnérien
- Le 24/10 : repas par les jeunes de Saint Gol'Ry
- Le 08/11 : repas par les Amis du Pot'Agé
- Le 11/11 : repas du CCAS
- Le 11/12 : arbre de Noël école Ste Anne
- Le 18/12 : arbre de Noël école des Couleurs
- Le 19/12 : animation le Père Noël à St Gonnery



Réalisation Art Floral
avril 2026

Informations pratiques :

- Jeunes et inscriptions aux élections :

À partir de 16 ans, les jeunes doivent se faire recenser lors de la journée du citoyen, que ce soit en ligne ou en mairie. En se faisant recenser, ils seront automatiquement inscrits sur la liste électorale à leurs 18 ans

- Feux : arrêté préfectoral du 03 juin 2025 (tableau récapitulatif affiché en mairie)

Pour les particuliers, le brûlage à l'air libre des déchets verts ménagers des particuliers, des professionnels et des collectivités est interdit toute l'année, et dans tout le département.

Pour les agriculteurs : les autres résidus végétaux d'origine agricole peuvent être brûlés du 1er novembre au 31 mars dans le respect des conditions mentionnées dans l'article 7 de l'arrêté en l'absence d'autres valorisations (remplir une demande d'autorisation et consulter le site du SDIS).

Nuisances sonores : arrêté préfectoral du 10 juillet 2014

Les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des moteurs ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 14h

Démarchage attention ! Soyez vigilants : appelez la mairie en cas de doute !

- Ne laissez pas entrer des inconnus,
- Demandez une carte professionnelle
- Ne pas signer de document immédiatement
- Ne pas communiquer vos informations personnelles ou bancaires

Breizh Go : inscription sur « breizhgo.bzh/transport-scolaire ». Renseignements au 02 99 300 300 du lundi au samedi de 8h à 20h.

Période de sécheresse : Vous pouvez consulter la carte des restrictions d'eau en allant sur <https://vigieau.gouv.fr/>

- Disponibilité logements :

Les 5 logements Sociaux rue St Joseph (3 T2 – 1 T3 et 1 T4, tous avec extérieur, devraient être à louer au mois d'octobre. Les travaux ont pris un peu de retard, Le bilan financier de l'opération sera présenté ultérieurement. L'attribution de ces logements est soumise à des conditions de ressources (dossier à déposer en mairie).

Bâtiment Locatif "maison Loubeau" du 28 rue des deux Ponts : le départ des kinés est prévu au 4^e trimestre. Il reste un local de 40m² disponible à partir d'octobre, renseignement en mairie.

TRAVAUX

Cimetière : Les deux portes de l'ossuaire vétustes seront remplacées par l'entreprise Le Drogo de Noyal-Pontivy pour un montant de 2 971 € HT.

La marbrerie Jégard de Plouguenast fournira 5 cases colombarium pour un montant de 3 950 € HT ainsi qu'un puits de dispersion des cendres pour le jardin des souvenirs pour un montant de 541.67 € HT.

Cantine : les stores de la cantine et de la salle de réunion du conseil municipal seront remplacés cet été par Mme Véronique Coussin de Plémet pour un montant de 4 481.82 € TTC.

Eclairage public : le candélabre rue de la Butte endommagé par un véhicule va être remplacé, un devis de 1 673 € HT a été signé avec Morbihan Energie.

Sanitaires du bourg : les portes ont été remplacées pour un montant de 6 495.19 € HT par l'entreprise Lima Menuiserie de Saint-Gonnery.

Tarifs 2026 : les tarifs cantine garderie sont maintenus ainsi que celui des locations de salles.

Subventions 2026 : Les montants votés pour les associations ont été reconduits et les versements ont été effectués.

VOIRIE PROGRAMME 2026

L'entreprise Pigeon a effectué les travaux d'enrobés au village de Trémaugain et sur la route de Noyal-Pontivy avec la réalisation d'un plateau surélevé pour réduire la vitesse des véhicules au canal d'hilvern et un marquage au sol pour faciliter le déplacement des piétons du bourg vers le canal.

Les travaux s'élèvent à 43 732 € HT, sans la révision de prix. Les travaux sont subventionnés par Pontivy Communauté pour un montant de 7 727 € et par le Département pour un montant attendu d'environ 10 000€.

Contrat d'Association École Sainte Anne 2025/2026

Après discussion, le conseil municipal, considérant le coût de fonctionnement de l'école des couleurs en 2024, vote un contrat d'association 2025/2026 de :

- 325,78 € X 31 élèves élémentaires gonnériens = 10 099,18 €
- 1 814,58 € X 19 élèves de maternelle gonnériens = 34 477,02 €.

Soit un total de 44 576,20 €.

PERSONNEL

Un contrat a été signé avec ATES, Association Travail Emploi Solidarité de Pontivy pour la mise à disposition d'un agent effectuant le ménage dans les bâtiments communaux à compter de février (coût horaire basé sur le smic).

M. Jean-Yves Odic a été recruté pour la période estivale à temps non complet pour le fleurissement et les espaces verts.

Mme Niroj Tarik Ali assure le service et le ménage de la cantine depuis septembre dernier en contrat à durée déterminée.

Mme Géraldine Cail a été recrutée en septembre dernier en contrat pour trois ans, elle assure la garderie du matin et du soir de l'école des couleurs.

Au secrétariat, M. Anita Le Sourne a bénéficié d'un avancement de grade au 1er juillet, adjoint administratif de 2ème classe sur un emploi à temps non complet de 19/35 H.

Registre des personnes vulnérables et/ou isolées

Les personnes fragiles et isolées, personnes âgées ou en situation de handicap, peuvent, à leur demande, ou sur requête d'un tiers, figurer sur un registre nominatif. Ces informations permettent une veille du CCAS pour apporter, rapidement si besoin, conseils et assistance.

Le décret n°2004-926 du 1er septembre 2004 donne obligation au Maire de chaque commune de constituer un registre des personnes fragiles isolées. Ce registre a pour objectif de constituer un recensement des personnes fragiles isolées de la commune afin de les prévenir des conséquences d'évènement exceptionnel : canicule, grands froids, ...

Demande par téléphone au 02 97 38 41 05 ou par e-mail : mairie@stgonney.bzh

UN NOUVEAU LOTISSEMENT

Étant donné que les lotissements du Meniou et des Pommiers sont désormais complets, le conseil municipal a pris la décision de créer un nouveau lotissement. Un projet de 20 lots est en cours de finalisation rue du Verger, des négociations sont en cours avec les propriétaires.

- Une implantation plus proche du bourg aurait été préférable, mais il n'a pas été possible de trouver un accord avec les propriétaires.

UN PARC EOLIEN

Les propriétaires de terrain susceptibles d'accueillir des éoliennes sont démarchés par des entreprises en vue de la réalisation d'un parc éolien.

Les autorisations sont délivrées par les préfets et parfois contre l'avis des conseils municipaux.

Il a été décidé d'être partie prenante en participant aux avants projets avec l'aide de Morbihan Energies (Syndicat d'Electrification).

Cette participation devrait permettre de peser sur les projets et de négocier au mieux les retombées pour les propriétaires, les exploitants et la commune.

LA FIBRE

Arrive

"Bretagne Très Haut Débit" vise à couvrir 100 % du territoire breton en fibre optique d'ici fin 2026. Cela inclut les zones rurales, les îles, les villes et les équipements publics. À ce jour, 350 000 locaux (foyers, entreprises, équipements publics) sont déjà raccordables, et 120 000 clients ont souscrit un abonnement fibre via le réseau public Mégalis Bretagne.

Le rythme actuel permet la construction d'environ 26 000 nouvelles prises par mois, avec un objectif de 1,5 million de locaux raccordables d'ici la fin de l'année.

Comment vérifier son éligibilité ?

Consultez la carte interactive de Mégalis Bretagne (mega.bzh/fibre) en renseignant votre adresse. Les pastilles bleues indiquent que les travaux sont en cours, tandis que les pastilles vertes signalent que votre logement est éligible. Dès que votre adresse passe au vert, vous pouvez contacter un FAI (Fournisseur d'Accès Internet) pour souscrire.

FINANCES

Les élus ont approuvé une hausse de 2 % des taux d'imposition.

TAXES MÉNAGES	2024	2025	2026
Taxe foncière sur les propriétés bâties	33,17%	33,83%	34,51%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	49,86%	49,86%	50,86%
Taxe habitation Résidence 2d/Vacant	11,93%	12,14%	12,38%

BUDGET COMMUNAL 2026

Le budget primitif 2026 est un plan prévisionnel définissant les priorités de l'action publique. Il repose sur deux piliers : le fonctionnement, gestion courante, et l'investissement, projets d'avenir. Le budget est équilibré, avec une capacité d'autofinancement dégagée par le fonctionnement pour soutenir les nouveaux projets. Pour rappel, le résultat de 2025 était de **279 662,74 €**, dont **135 000 €** affectés au budget d'investissement et **144 662,74 €** reportés en excédent au budget de fonctionnement.

DEPENSES

I – SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

Charges de Personnel : **349 900 €**
Financement des agents communaux assurant les services à la population.

Charges de la vie quotidienne : **225 850 €**
Énergie, cantine, fournitures et entretien courant.

Vie Locale et solidarité : **267 135 €**
Associations, participation au SDIS, contributions actions locales.

Charges financières : **13 035 €**
Intérêts des emprunts et frais financiers.

Epargne transférée à l'investissement : **93 779 €**
Autofinancement des projets communaux.

Divers et imprévus : **6 000 €**
Dépenses exceptionnelles ou non récurrentes.

**BUDGET
DE FONCTIONNEMENT
955 699 €**

Impôts et taxes : **535 275 €**
Fiscalité locale versée par les ménages et entreprises.

Dotations de l'Etat : **175 865 €**
Participations financières de l'Etat.

Autres produits : **31 656 €**
Locations, remboursements et recettes diverses.

Résultat 2025 reporté : **144 663 €**
Excédent réinjecté dans le budget 2026

DEPENSES / PROJETS

II – SECTION D' INVESTISSEMENT

RECETTES / FINANCEMENT

Nouveau lotissement : **184 811 €**
Etudes et acquisition terrain

Report du déficit 2025 : **183 975 €**
Apurement du déficit constaté lors de l'exercice précédent.

Voirie 2026 : **62 000 €**
Routes, sécurité et aménagements urbains.

Matériels et bâtiments : **59 000 €**
Renouvellement du matériel communal, entretien de patrimoine.

Remboursement du capital de la dette : **45 250 €**
Part annuelle du remboursement des emprunts

Aménagements des parkings : **35 100 €**

Réfection du City-stade : **25 000 €**
Amélioration des équipements

Autres dépenses : **31 126 €**
Dont colonnes de tri **9 000 €** / dépôts cautionnements **1 000 €**
/ Frais d'études antérieurs **21 126,60 €**

**BUDGET
D'INVESTISSEMENT
626 262 €**

Subventions d'équipement : **165 215 €**
Participations de l'Etat et des partenaires financiers.

Logements : **139 202 € ***
Financement des investissements structurants.

Excédent capitalisé : **135 000 €**
Epargne exercice 2025.

Virement du fonctionnement : **93 779 €**
Prévisionnel 2026 par la section de Fonctionnement.

FCTVA (tva récupérée) : **42 940 €**
Récupération de TVA sur les investissements de 2025.

Autres recettes : **25 126,60 €**
Dont taxes d'aménagement **3 000 €** /
dépôts cautionnements **1 000 €** /
Frais d'études antérieurs **21 126,60 €**

Les **21 126,60 €** inscrits en recettes et dépenses pour des régularisations d'imputation budgétaire

Logements **139 202 €** : **9 202 €** du CAPITAL annuité capital emprunt maison Loubeau et **130 000 €** pour le paiement de la TVA sur les logements.

VIE ECONOMIQUE



BAR CHEZ MIMIE ET SA STATION

Sur place vous pouvez faire le plein, partager un moment autour d'un café, profiter du point française des jeux et du service mondial Relay pour vos colis. Et pour se retrouver dans une ambiance chaleureuse, rendez-vous tous les vendredis soir pour hamburgers frites à partir de 18h45.

Mimie vous accueille le lundi à partir de 17h, du mardi au samedi de 7h à 21h et le dimanche de 9h à 21h.

VOTRE MARCHÉ bien plus qu'un simple commerce,

L'épicerie est un point de rencontres, d'échanges et de services pour tous.

Céline et Éric vous y accueillent du mardi au samedi de 7h-12h30/

16h- 19h et le dimanche de 7h30-12h30.

Sur place : épicerie, dépôt de pain, charcuterie et fromage à la coupe, tabac,

FDJ, relais poste, paiement de proximité, retrait d'argent et livraison à

domicile.

Un commerce essentiel au cœur de notre village.



RESTAURANT HILVERN

Une table conviviale au cœur de notre commune. Au-delà du restaurant, Jérôme et Sonia proposent également un service traiteur idéal pour vos événements privés ou professionnels.

Ouvert du lundi au vendredi,

L'Hilvern est l'endroit idéal pour une pause déjeuner gourmande entre collègues, amis ou famille.

Une belle adresse locale à découvrir et à soutenir.

Ils s'installent

Ouverture d'une pension féline à St Gonnelly.

Pauline, habitante de St Gonnelly crée une pension féline pour accueillir et prendre soins de vos chats pendant vos absences (weekends, congés, hospitalisations).

Passionnée d'animaux et titulaire du certificat de capacité j'offrirais tous les besoins nécessaires pour vos animaux.

Ouverture le samedi 1er août. Tél 06 77 89 08 02



Marie Hélène Bonnet, psychologue clinicienne depuis plus de 16 ans, s'installera au 1er septembre sur la commune et vous recevra à la Maison des associations (salle de réunion) à partir de début septembre, puis rejoindra le bâtiment locatif au 28c rue des deux ponts, près des cabinets infirmier et orthophoniste, à partir de mi-octobre.

Madame Bonnet est spécialisée en psychopathologie. Elle a développé une pratique solide au fil de ses expériences dans le domaine de l'Éducation Nationale, de la pédopsychiatrie et du secteur médico social. Elle accompagne les enfants, adolescents et adultes pour des suivis psychologiques individuels, en lien notamment avec des événements familiaux (deuil, séparation), des difficultés scolaires ou professionnelles (burn out), des problèmes de santé (maladie grave ou chronique, addiction). Afin de permettre à toute personne d'accéder à un accompagnement psychologique, elle est conventionnée avec l'assurance maladie dans le cadre du dispositif Mon soutien psy, qui permet de bénéficier de 12 séances entièrement remboursées par an.

Pour davantage d'informations, vous pouvez consulter son site internet :

<https://mhelenebonnet.e-monsite.com>

LA BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque municipale se diversifie depuis le mois d'avril en ouvrant le mercredi de 14 à 16h30.

Nous vous accueillons, petits et grands, pour le prêt de livres mais aussi les travaux d'aiguille, de crochet, de loisirs créatifs...

Bien entendu, nos horaires ne changent pas le jeudi de 16 h à 18 h 30 pour les prêts de livres.

Si l'un de vous est intéressé par une action bénévole dans notre structure, venez nous rencontrer.

La bibliothèque est ouverte pendant les vacances, aux mêmes jours et horaires.

Si fermeture exceptionnelle, cela sera affiché sur la porte.



Alors que le canal de Nantes à Brest s'anime cet été avec ses festivals, ses rencontres et ses expositions, attirant touristes et habitants, les **LEZART d'Hilvern** 2026 s'ajoutent à cette belle dynamique.

Du fil de l'eau au fil de la broderie, de la nature immortalisée par la marqueterie, la peinture, le pastel ou la photographie... Prenez le temps de flâner, d'échanger, de vous laisser surprendre.

- Dès le 12 juillet, M. Jacques Moisan expose ses œuvres de marqueterie.
- À partir du 27 juillet, Brittany Broderie vous invite à découvrir son univers de fils et points en tout genre.
- Puis, du 8 août au 23, le collectif d'artistes prendra le relais, avec :
 - Ingrid Baron et Morgane Le Floch (peinture),
 - Annie Christian et Geneviève Gambini (pastel),
 - Gilbert Houchard et Jean-Claude Ehrmann (photographie).

Depuis 8 ans à Saint-Gonnery en été, la maison éclusière d'Hilvern, sur le canal de Nantes à Brest, devient une résidence d'artistes



VIE ASSOCIATIVE

ça Bouge à Saint GO!

Les Amis de la Base d'Hilvern proposent également de la location de chapiteaux pour les particuliers et les associations, pour vos événements de famille ou entre amis. L'association reste ouverte à accueillir de nouveaux bénévoles souhaitant participer à la vie de la base et à son animation durant l'été.

Depuis de nombreuses années, l'association Les Amis de la Base d'Hilvern participe à la vie de la commune en faisant vivre la base pendant toute la saison estivale. Véritable « poumon vert » de la commune, la base d'Hilvern est un lieu apprécié des habitants, des promeneurs et des visiteurs. Carrefour des routes terrestres et fluviales, elle offre un cadre naturel propice à la détente, avec à proximité les balades le long du canal de Nantes à Brest, une aire de jeux et des espaces pique-nique en pleine nature.

La buvette est ouverte tous les week-ends et jours fériés, du 1er mai jusqu'au dernier week-end de septembre :

* le samedi de 16 h à 20 h,

* le dimanche et les jours fériés de 15 h à 20 h.

Le concours annuel de boules, rendez-vous important pour l'association, se déroulera les 1er et 2 août prochains. Les bénévoles apportent également leur aide lors du concours régional de palets bretons organisé le 6 juin.

L'association fonctionne grâce à l'implication de 11 bénévoles qui assurent, à tour de rôle, les permanences tout au long de la saison afin de maintenir l'accueil du site.

Au retour du parc **Accrobrancherie**, la pause s'impose...

Sur place, chacun peut profiter d'un moment de détente autour d'une boisson fraîche, d'un café, d'une glace ou d'une bière pression. Des jeux sont également mis à disposition : boules bretonnes, planches à palets et mölkky.



Jeux Bretons du Louarnig Park

L'association **ZUMBA'GO** fait danser la commune !

Les séances se déroulent tous les mercredis de 19h15 à 20h00 (hors vacances scolaires) à la salle municipale Michel KERFANTO. Pour l'année 2026/2027, elles commenceront le 23 septembre avec 2 séances découvertes pour les nouvelles adhérentes.



Le bureau est composé de : Pauline CAILLIERE (Présidente), Julie MAUGAIS (Trésorière), Myriam LEPVRIER (Secrétaire), Dominique ANGER, Chantal RENOARD et Christelle DEVILLIERRE.

Une bonne occasion pour se dépenser en musique et dans la bonne humeur !
Contact possible par mail à l'adresse : asso.zumbago@gmail.com ou sur la page Facebook Zumba'Go

GYM DOUCE ET TONIC

La reprise des cours aura lieu tous les jeudis à partir du 10 septembre à la salle Michel Kerfanto : gym douce de 18h à 19h et gym tonic de 19h à 20h.

Renseignements et inscriptions auprès de l'association Loisirs et Amitié au 06 44 30 72 24 ou loisirsetamitiestgo@gmail.com



Depuis le mois d'avril, les **Amis du Pot'agé** ont repris le chemin du jardin.

Une quinzaine d'adultes encadre une vingtaine d'enfants pour leur apprendre à faire de semis, à semer, à planter, à désherber...

Les enfants apprennent aussi à reconnaître les différents légumes.

Au début de l'été, c'est la récolte avec les légumes à disposition des membres de l'association le samedi matin.

ATELIERS D'ART FLORAL

Les prochains cours auront lieu les samedis 10 octobre, 7 novembre et 12 décembre à la salle des associations à partir de 13h30.

Pour les nouveaux venus, les renseignements sont à prendre auprès de Jeanine au 06 99 49 28 21 ou Éliane au 06 32 66 16 18.

La cotisation par cours est de 4€.



Cette saison, le Stade Gonnerien engageait une seconde équipe dans le championnat de D3, l'objectif commun des 2 équipes, prendre du plaisir à jouer et pour l'équipe A, une montée en D2.

C'est chose faite ! L'équipe fanion finit première de sa poule et rejoint la division supérieure !

Une montée fêtée le dernier weekend de mai, à l'occasion d'un match amical entre l'équipe B et l'équipe des supporters en ouverture du match de l'équipe A qui a gagné son match 4-2 !

Une journée et une saison mémorable et qui n'est pas prête d'être oubliée !



Le club remercie la mairie pour l'ensemble des investissements réalisés sur le terrain ainsi que tous les supporters, bénévoles et familles Gonneriennes pour avoir soutenu les joueurs toute l'année !

Le Stade Gonnerien est toujours à la recherche de bénévoles et de joueurs.

Contactez nous sur Facebook ou Instagram.

Tous en ciel et bleu !

LOISIRS ET AMITIÉ

Une rentrée placée sous le signe de la convivialité

L'association Loisirs et Amitié prépare une rentrée dynamique et chaleureuse, fidèle à son esprit de partage, de bonne humeur et de rencontres.

La reprise de la gymnastique aura lieu le 10 septembre. Ce rendez-vous permettra à chacune et chacun de retrouver une activité physique adaptée, dans une ambiance détendue et conviviale.

La sortie du 23 mai à l'Île-aux-Moines a également marqué les esprits. Sous une météo aux couleurs de Loisirs et Amitié, les participants ont profité d'une belle journée faite de découvertes, d'échanges, de joie et de bonne humeur.

L'association proposera ensuite un poulet basquaise, sous forme de repas à emporter, le 12 septembre. Les personnes intéressées sont invitées à se rapprocher des membres de l'association pour les modalités pratiques.

Enfin, notez dès à présent la date du 13 décembre : le traditionnel repas de Noël est prévu ce jour-là. Un beau moment de retrouvailles en perspective pour clôturer l'année dans l'esprit d'amitié qui anime l'association.



ÉCOLE DES COULEURS

Durant ce deuxième semestre, les élèves de l'école ont participé à un cycle d'escrime d'artistique qui s'inscrit dans la continuité de l'intervention sportive de l'année dernière. Il a été mis en valeur par les élèves qui ont chacun présenté leur chorégraphie à leurs camarades.

Le partenariat avec l'EHPAD s'est poursuivi avec des actions pour chaque cycle. Du cycle 1 au cycle 3 il y a eu : une rencontre pour une chasse aux œufs de Pâques avec confection de paniers préalable, des quarts d'heure de lecture avec les résidents et un atelier plantations et jardinage dans les jardins de la résidence.

L'école accueille cette année encore une lycéenne pour son stage d'observation de 2nde.

Les temps forts de cette fin d'année sont marqués par des rencontres intercommunales entre élèves à l'occasion d'une journée sportive pour les grands et du bal breton pour les plus jeunes.

Nos élèves profiteront également d'une sortie découverte du village de l'An Mil à Melrand où ateliers de découverte d'un site archéologique et méthodes de construction de l'époque sont au programme.

Le directeur Bastien, les professeures Ethelle et Romane vont quitter l'école à la fin de l'année,

Romain Kermabon, le nouveau directeur, sera présent durant la dernière semaine d'août pour toute information et inscription.



ÉCOLE SAINTE ANNE

Cette année scolaire s'achève après de beaux projets menés à l'école Sainte-Anne.

Pendant plusieurs semaines, sur différentes périodes de l'année, les élèves de maternelle et de primaire ont reçu des cours en anglais avec une maman d'école Franco-Britannique. A partir d'albums jeunesse en anglais, les élèves ont été immergés dans un bain de langue étrangère leur permettant de travailler ainsi du vocabulaire. De nombreuses activités ont été réalisées suscitant l'enthousiasme des élèves, notamment de la cuisine avec des consignes en anglais.

En fin d'année, la première édition du « World Book Day », pour la journée mondiale du livre a été organisée à l'école. Pour l'occasion, les enfants sont arrivés déguisés en personnages issus de leurs livres préférés. Plusieurs animations ont été réalisées et pour clore cette journée, chaque enfant a reçu un livre en anglais.

Les élèves de maternelle et de primaire ont pratiqué un nouveau sport : le judo. Les élèves ont été initiés à cet art martial sur 4 séances. Ils ont ainsi découvert les valeurs de ce sport : la politesse, le respect d'autrui, le courage, l'amitié, le contrôle de soi...

Toute l'année, Mariannick, professeur au conservatoire de Pontivy est intervenue auprès des élèves de primaire pour des cours de chant.

Les élèves de maternelle ont eu le plaisir de retourner au centre équestre de Loudéac et ont profité de belles journées ensoleillées pour faire des balades en forêt. Ils se sont également rendus à Landaul, au parc Land aux lutins, pour leur sortie scolaire de fin d'année.

Quant aux élèves de primaire, ils ont passé 2 jours à St-Malo et au Mont Saint-Michel leur permettant d'en apprendre davantage sur les marées montantes et les sables mouvants.

La traditionnelle kermesse a clôturé cette année scolaire.

Les enfants ont défilé sur le thème de l'été et de la mer.

Ils ont présenté plusieurs danses aux familles.

L'équipe éducative souhaite à toutes et tous de passer un bel été.

Pour toute demande de renseignements : ecole-sainte-anne@orange.fr ou par téléphone au 02 97 38 41 25.



LA MINUTE DE CLAUDE LATINIER

Photo d'une partie de la Rue de deux Ponts
environ de 1916 - 1920

Tout au fond, l'ancien cimetière, le transfert
des tombes au nouveau cimetière s'est réalisé
de 1920 à 1935.

Sur la droite de la photo, l'église avait déjà
été renforcée et agrandie de sa grande nef avec
la construction du clocher en pierre de taille granit
en 1883.

La maison de l'ADVA n'existait pas, sa construction
date de 1938 - 1939.

La maison Jérôme Fauchoux existait

Sur la gauche de la photo, la maison Louban
et dans la même ligne, un café épicerie,
le magasin votre marché n'existait pas.

Au centre de la prise de vue, une lavandière
poussait sa brouette à fond creux pour
aller laver du linge à la rigole mise en
eau 1848.

Cher Claude
Ta générosité à
partager tes
souvenirs et ton
savoir-faire est un vrai
trésor pour notre
commune.
Grâce à toi, l'histoire
prend vie et les
traditions perdurent.
Merci d'offrir si
librement ce que tu
as de plus précieux :
ton temps et ta
passion.
C'est un héritage
inestimable pour
nous tous.

Avec toute notre
reconnaissance,



Une autre "minute" à venir dans le prochain bulletin

Départ du semi-marathon 21.097 km
le 31 mai 2026, à 9h45 du bourg de Saint-Gonnery et arrivée à la Halle Safire à Pontivy.



**Le Maire, Claude VIET, et toute l'équipe municipale
vous souhaitent un bel été...**

Dans le cadre de votre engagement pour l'environnement, vous souhaitez ne plus recevoir le bulletin municipal en format papier et privilégier la version numérique, merci de nous le notifier par e-mail à secretariat@stgonnery.bzh.

Vos données personnelles sont traitées par la commune de Saint-Gonnery, responsable de traitement, pour l'envoi du bulletin.

Finalité : communication institutionnelle.

Base légale : consentement (article 6.1.a du RGPD).

Durée de conservation : jusqu'à votre désabonnement ou demande de suppression.

Droits : vous pouvez à tout moment accéder, rectifier, supprimer vos données ou vous opposer à leur traitement en contactant par e-mail: dpd@cdg56.fr

Droit de rétractation : vous pouvez revenir au format papier en faisant la demande par écrit.